

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

COLLECTIVITÉ
COURCELLES-SAPICOURTArrondissement de Reims
Canton de Fismes-Montagne
de ReimsExtrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du vendredi 30 mars 2018.

Par suite d'une convocation en date du 8 mars 2018, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

Nombre de conseillers :

en exercice	11	Présents : Jean MICHEL, Thierry PROLA, Philippe LEVEAUX, Maurice ENGELMANN, Xavier CULEUX, Grégoire MAZZINI, Pierre
présents	9	CARRE, Jacky LESUEUR.
votants	10	Absents excusés : Gérald MABILE qui a donné pouvoir à Patrick DAHLEM et Michel BACARISSE.
Délibération n°	8/2018	Secrétaire de séance : Maurice ENGELMANN.

Objet : EXTENSION DES RESEAUX RUES PAUL BOUTON ET BURY - ZONE LES LARRIS.

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal le projet d'aménagement sur la zone des Larris. C'est à la Communauté Urbaine de prendre en charge l'extension des réseaux sur la rue de Bury et la rue Paul Bouton. Une demande doit donc être déposée auprès de la Communauté Urbaine

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

DEMANDE à la Communauté Urbaine de procéder à l'extension des réseaux dans la rue Paul Bouton et dans la rue de Bury, au droit des parcelles concernées par l'aménagement.

AUTORISE le maire à signer toutes les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Fait à Courcelles-Sapicourt, le 30 mars 2018

Le Maire,

Patrick DAHLEM



Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de sa publication le 5 avril 2018.